

Déclaration en vue de tendre vers l'objectif « zéro déchet »

Sur chaque continent, des villes s'engagent à relever le défi de l'Accord de Paris et à en réaliser les objectifs les plus ambitieux. Les villes durables, prospères et agréables à vivre du futur devront à terme devenir des espaces à zéro déchet.

La gestion des déchets est l'un des principaux services assurés par les municipalités, et représente un secteur sur lequel les maires exercent une importante autorité. Les maires des grandes villes du monde reconnaissent qu'il est nécessaire de prendre des mesures audacieuses en matière de gestion des déchets pour rendre nos centres urbains plus propres, sains, résilients et inclusifs.

La production mondiale de déchets [augmente plus vite que la création de toute autre substance polluante dans l'environnement](#). Par conséquent, des mesures pour y remédier seront bien plus bénéfiques aux fins de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) [que ce que suggèrent les inventaires actuels des émissions de gaz](#). L'Association internationale pour la gestion des résidus solides estime que si les autorités envisageaient toutes les mesures possibles de gestion des déchets, y compris de destruction, de recyclage, de compostage et de traitement, cela pourrait aboutir à une réduction des émissions mondiales de GES de 10 à 15 % dans le secteur des déchets. Si les mesures visant à réduire la production de déchets étaient également prises en compte, [ces émissions mondiales pourraient diminuer à hauteur de 20 %](#).

Le gaspillage alimentaire est une question d'une importance cruciale. Actuellement, un tiers de l'ensemble des denrées alimentaires produites et destinées à la consommation humaine est perdu ou gaspillé, ce qui correspond à 1,3 milliard de tonnes par an. Lorsque les aliments se dégradent dans les décharges, ils produisent du méthane, un gaz à effet de serre 87 fois plus puissant que le CO₂ en termes de rétention de chaleur dans l'atmosphère sur une période de 20 ans, et qui est déjà [à l'origine de 25 % du réchauffement climatique actuel](#). Cependant, lorsque les déchets alimentaires sont séparés et traités plutôt que d'être mis en décharge, ils peuvent servir à la production de compost aux fins de l'agriculture et du [renforcement de la capacité de stockage du carbone dans le sol pour prévenir le relargage de CO₂ dans l'atmosphère](#), et permettre de produire de l'énergie grâce à la digestion anaérobie et à l'utilisation de biogaz.

En ce qui concerne les autres types de déchets, les systèmes de réutilisation et de recyclage permettront non seulement de diminuer le volume de déchets mis en décharge ou incinérés, mais également de créer de l'emploi et des débouchés économiques au bénéfice des entrepreneurs sociaux et des communautés vulnérables.

Par ailleurs, les villes intègrent le concept d'économie circulaire, en réduisant le volume de déchets mis en décharge et incinérés, mais aussi en encourageant des activités économiques qui ne nécessitent pas la consommation de ressources épuisables. Ces villes prennent des mesures visant à maintenir les ressources dans le système économique aussi longtemps que possible, et à éliminer progressivement la production de déchets du système. Les initiatives d'économie circulaire peuvent permettre de protéger les ressources naturelles et d'assainir l'air respiré par les citoyens et l'eau qu'ils boivent, tout en rendant les villes plus efficaces, prospères et compétitives.

Nous savons que, pour réaliser nos ambitieux objectifs en matière de climat, nous devons avoir transformé nos systèmes de gestion des matières et des déchets solides à l'horizon 2030, afin de placer nos villes sur la voie d'un avenir climatique sain. C'est pourquoi nous sommes, en tant que maires des principales villes du monde, en train d'accélérer la transition vers un avenir à zéro déchet et plus durable en prenant des mesures ambitieuses, mesurables et inclusives pour réduire le volume de déchets solides municipaux produits et améliorer la gestion des matières par nos villes.

Nous nous engageons à nous rapprocher de l'objectif « zéro déchet » dans les villes : 1) en réduisant la production de déchets solides municipaux par tête d'au moins 15 % d'ici à 2030 par rapport au volume produit en 2015 ; et 2) en diminuant, de 50 % minimum, le volume de déchets solides municipaux mis en décharge et incinérés d'ici à 2030 par rapport au volume de 2015, ainsi qu'en portant à au moins 70 % le taux de récupération des déchets non municipaux avant leur mise en décharge ou leur envoi à l'incinération à l'horizon 2030.

Pour réaliser ces objectifs audacieux, nous nous engageons à mettre en œuvre des mesures telles que les suivantes :

- Réduire les pertes et le gaspillage alimentaires au niveau du détaillant et du consommateur en diminuant les pertes le long des chaînes de production et d'approvisionnement, en minimisant la production de surplus et de rebuts alimentaires et en encourageant les dons de produits alimentaires non périmés et le don des sous-produits aux fins de la production alimentaire.
- Mettre en place une collecte de déchets alimentaires et d'autres matières organiques séparés à la source, et des infrastructures de traitement qui permettent de récupérer les nutriments et l'énergie et contribuent à la restauration de la capacité de stockage du carbone dans les sols.
- Appuyer la mise en œuvre de politiques locales et régionales, notamment ayant pour objet d'élargir la responsabilité du producteur et de mettre en place des stratégies d'approvisionnement durables, de réduire ou d'interdire l'utilisation de plastiques et autres matières non recyclables ou à usage unique, tout en améliorant les possibilités de réparation et de recyclage des biens.
- Accroître les mesures de réduction, de réutilisation, de récupération et de recyclage des matériaux de construction et de démolition.
- Pour tous les quartiers et communautés, renforcer l'inclusion et la mise à l'échelle des politiques et programmes de réduction, de réutilisation et de recyclage, et promouvoir l'accès et la sensibilisation à ceux-ci, en investissant dans des efforts de participation et de communication à l'échelle des villes, en fournissant des ressources multilingues et en s'assurant que les avantages sont répartis de manière équitable au sein de la population.
- Rendant compte, tous les deux ans, des progrès que nous avons réalisés à l'égard de ces objectifs.